

DE L'EAU POTABLE POUR TOUS

À BRESSUIRE

(1894-1914)

Dominique Lenne

Peut-être avez-vous été intrigués comme moi par un alignement de puits qui affleure dans les champs, de chaque côté de la départementale 149 bis, peu après la Faye (Commune de Brétignolles), en direction de Bressuire. Il s'agit de la partie encore visible d'un captage d'eau et de son réseau hydraulique qui, à la fin du XIX^e siècle, permit d'alimenter les habitants de Bressuire en eau potable.



Puits dans un pré de La Faye, *cliché de l'auteur*

L'eau salubre est, pour chacun de nous, un bien essentiel qui satisfait des besoins primaires d'alimentation, d'hygiène et sa

gestion, enjeu de santé, a été à l'origine d'importants aménagements urbains, nécessitant des travaux considérables.

LA VILLE DE BRESSUIRE NE MANQUE PAS D'EAU

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, se rendre à la rivière, à la fontaine ou au puits constitue une tâche quotidienne. La ville de Bressuire ne manque pas d'eau, presque toutes les maisons sont dotées de puits, dans les cours et jardins, dans les caves et même sur la voie publique.

En 1847, par exemple, la commune veut supprimer la margelle du puits situé sur la chaussée, place des Halles. Bien conscients que ce puits gêne la circulation, les riverains qui l'utilisent, et pour qui cette eau est indispensable aux « besoins ménagers », s'entendent pour s'en porter acquéreurs auprès de la Ville¹. Ils font raccorder une pompe à ce puits, fermée à clé par une porte aménagée dans l'épaisseur du mur de séparation entre les maisons de l'épicier Jean-Louis Allain (1780- ?) et du cordonnier Alexandre Desnous (1804-1850). Quatre autres utilisateurs se joignent à eux pour en profiter, Auguste Favreau (1818-1886), marchand cirier, Adolphe Barrion (1814-1877), pharmacien, Adolphe Bourreau (1840-1921), tailleur de la rue du Dauphin ainsi que le café Français². L'acte de vente précise que les eaux « qui tombent du robinet seront conduites dans les égouts de la rue du Dauphin³ » par un canal souterrain creusé au frais des six nouveaux propriétaires. Cependant, dans un souci de sécurité publique, la Ville se réserve le droit d'utiliser cette eau gratuitement en cas d'incendie.

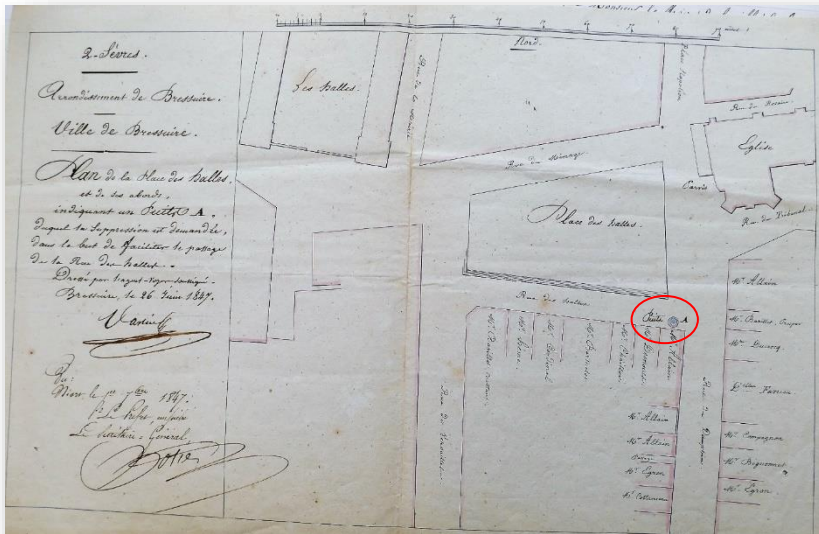
En 1866, le puits de la rue de Juillot comme celui de la place Napoléon⁴ qui gênent le passage sont rachetés par leurs usagers et remplacés de la même manière par des pompes à main.

¹ Arch. Mun. Bressuire, 3 N 1 : acte de vente chez Héry notaire, du 3 octobre 1847.

² Café Français : situé à l'angle de la rue du Tribunal (aujourd'hui rue Jean Jaurès) et du Dauphin (aujourd'hui Rue Gambetta).

³ Rue du Dauphin, appelée également Grand'rue et aujourd'hui rue Gambetta.

⁴ Aujourd'hui Place Barillet.



Plan de situation du puits (cercle rouge) sur la place des Halles
aujourd'hui place Notre-Dame à Bressuire, en 1847. Arch.Mun. Bressuire, 3 N1

Bressuire possède également des lavoirs publics alimentés par des cours d'eau ou des sources. On en dénombre au moins huit⁵ au milieu du XIX^e siècle. En 1840, les lingères se plaignent des eaux troubles des deux lavoirs construits en amont du Pont de la route de Nantes sur le Dolo et de la sécheresse l'été qui les rendent inutilisables.

De la même façon en 1852, les riverains du lavoir de Juillot, demandent sa fermeture à cause d'exhalaison de mauvaises odeurs. Il est vrai que le ruisseau du



Le lavoir du pont de Cornet, sur le Dolo
Carte postale, coll. privée

⁵ Les lavoirs publics de Cornet, la porte Labâte, Chachon, de la Vergnaie, de Juillot, de la Papaudière et les deux de la rivière, près du pont de la route de Nantes.

Fresneau dont la source alimente ce lavoir est devenu l'égout principal de Bressuire. En partie recouvert pour y établir des constructions, il coule en souterrain vers le Dolo à travers toute la ville, recevant les eaux des maisons, des fosses d'aisance ou de l'abattoir de la rue Barante⁶ jusqu'en 1870.



« A la recherche de la rivière perdue mais pas oubliée »
 Plan extrait du journal La Nouvelle République du 24 août 2015
 Dominique Guinefoleau.

LA RECHERCHE D'EAU POTABLE⁷

Si Bressuire bénéficie vers 1890 de la collecte des eaux sales avec un système d'égout encore rudimentaire, la ville ne possède aucun service d'eau potable dans les maisons alors que les habitants de Thouars en profitent depuis 1862.

⁶ Revue *Histoire et Patrimoine du Bressuirais*, n° 62, 2010 : « Bressuire cité de la viande ».

⁷ Les informations qui ont permis d'élaborer cet article proviennent des archives municipales de Bressuire, cotées 3 N 1 à 3 N 56.

Pourtant, la fourniture d'eau potable à domicile s'inscrit comme obligation municipale en matière d'hygiène (police de la salubrité) et de sécurité (incendie) et en 1884, plusieurs habitants réclament son organisation⁸. Même si l'imperméabilité des sols argileux et rocheux de Bressuire a jusque-là évité la pollution de l'eau, notamment par les fosses d'aisance, les épidémies de choléra sont toujours à craindre. L'eau salubre prend donc toute sa valeur au sein de la municipalité d'autant plus que le maire de l'époque est un médecin : Bathilde Bernard⁹. Sensible aux problèmes de santé publique, « il consulte et fait venir plusieurs ingénieurs compétents¹⁰ » pour étudier la possibilité d'installer des machines élévatoires permettant une alimentation en eau potable à partir du Dolo. C'est l'option qu'a déjà choisie la compagnie de chemin de fer de Bressuire qui prélève l'eau de la rivière, par des pompes, pour ses machines à vapeur.

La commune ne donne finalement aucune suite à ce projet, d'autant plus que ce type d'installation nécessite une usine de traitement de l'eau pour la rendre potable : « le procédé était ruineux pour la Ville¹¹ » !

A la même époque, Cholet vient de se doter d'un service d'eau qui utilise un autre procédé : la captation naturelle de sources en un point supérieur, de façon à ce que, sans machines, l'eau puisse arriver en ville par la seule différence de niveau. C'est ainsi que les Choletais bénéficient par gravité, de l'eau du plateau du Puy-Saint-Bonnet.

En février 1894, Louis Leygonie, un hydrographe de Limoges et son ami Gustave Jouanne, ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures, sont invités à prospecter dans les environs de Bressuire pour trouver un secteur capable d'alimenter naturellement une commune de 4 500 habitants, sur le modèle de Cholet. Deux sites retiennent leur

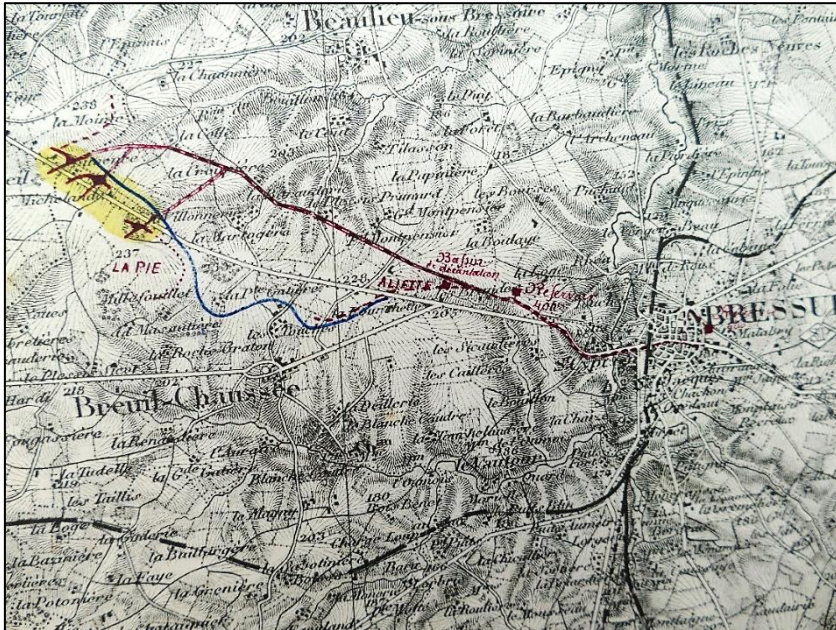
⁸ Certains habitants, sensibilisés aux revendications des hygiénistes pastoriens (partisans de la doctrine de Pasteur), militent pour des pratiques politiques, sociales, architecturales et urbanistiques respectueuses de l'hygiène, pour éviter les contagions.

⁹ Bathilde Bernard fut nommé maire de Bressuire par décret présidentiel en mai 1871 jusqu'en février 1874 puis élu, en mai 1876 jusqu'au 24 octobre 1898.

¹⁰ Arch. Dép. Deux-Sèvres, 2O 464, Eau, établissement d'un réseau de distribution d'eau potable à Bressuire 1893-1940.

¹¹ Registre des délibérations municipales du 17 juin 1893.

attention : Pont Chouette¹² mais qui ne pourrait fournir qu'à grand peine 1 000 m³ d'eau par jour et le plateau de Michelande et Jouvence, près de la Faye (commune de Brétignolles), plus prometteur.



Zone de captage envisagée sur le plateau de Michelande et Jouvence (en jaune)

Arch. Mun. Bressuire, 3N 26

Plusieurs forages et galeries expérimentales près de la ferme de la Moinie confirment les capacités de ce secteur. Il s'agit de capter les eaux souterraines d'un vaste plateau, irrigué par huit ruisseaux affluents de l'Argent et du Dolo, situé à 6 km au nord-ouest de Bressuire, sur presque 200 ha. D'une hauteur de 238 m, cet espace dépasse la ville dont le plus haut point s'établit à 212 m au calvaire de la place Labâte. Plusieurs vallons le bordent au nord : la Moinie, Jouvence, la Colle et Michelande tandis que celui du bois de la Pie longe le versant est.

Cette étude préliminaire permet à la commission des travaux et des finances de la Ville d'évaluer l'importance des travaux et surtout leur coût. On s'assure bien sûr de la qualité de cette eau par des analyses chimiques

¹² Le site de Pont Chouette se situe près de la ferme de Putigny à la sortie de Bressuire, route de Boismé.

et bactériologiques effectuées par l'Université des Sciences de Poitiers qui conclut à des eaux pures, d'excellente qualité. Dans le même temps, le conseil municipal s'informe auprès des municipalités de Cholet, Niort, Loudun, Châtellerauld, Parthenay, Poitiers et même Paris afin de rédiger un cahier des charges fixant les exigences de la ville de Bressuire.

UN PARI SUR L'AVENIR

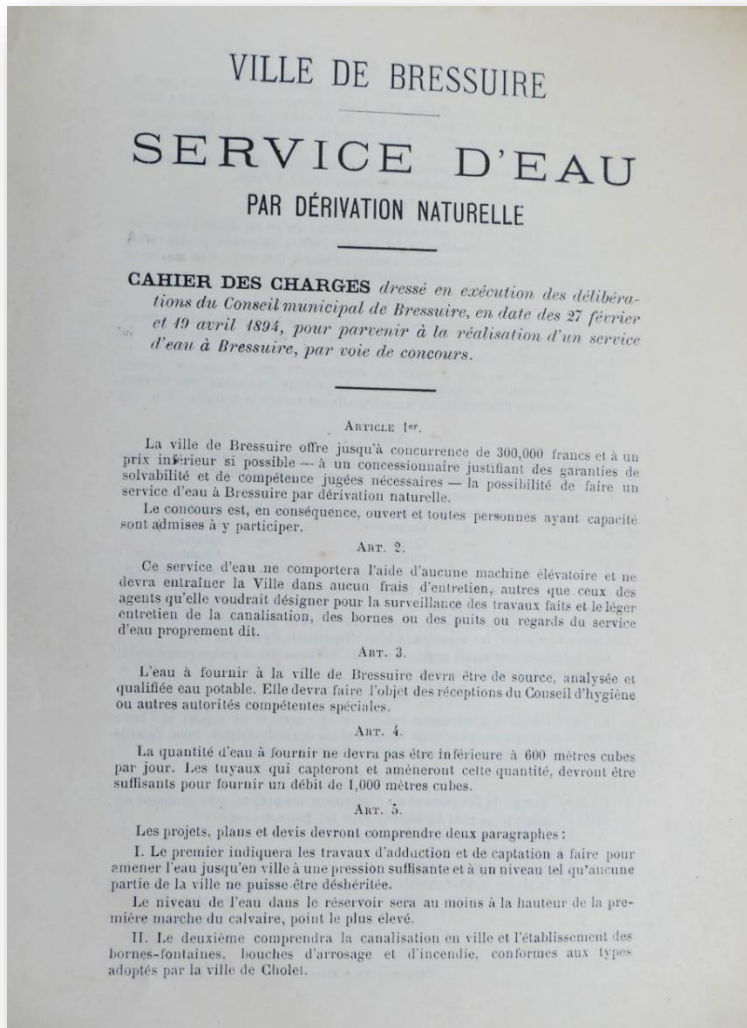
A la différence de l'eau des fontaines ou des puits, l'eau distribuée à domicile est payante et quand Bressuire décide d'organiser l'approvisionnement collectif en eau potable, elle ignore combien d'habitants prendront un abonnement. De même, il faut convaincre la gare d'abandonner son propre réseau d'alimentation pour rejoindre celui proposé par la Ville, ce qui en ferait un des plus gros contributeurs.

Le recours à l'emprunt et à une imposition extraordinaire sont indispensables au financement du projet, et on estime que le remboursement des annuités, sur 40 ans, sera compensé par les abonnements des particuliers et par l'administration du chemin de fer de l'Etat à condition que les travaux ne dépassent pas 300 000 Francs¹³.

En se fiant aux informations des autres communes comme celle de Cholet, on chiffre les besoins à satisfaire de la Ville à 600 m³ par jour, sachant que la gare à elle seule en absorberait la moitié. Cela permettrait aux presque 5 000 âmes de Bressuire de disposer de 60 l/jour¹⁴.

¹³ Deux ans après ce premier emprunt de 300 000,00 F, la Ville de Bressuire en contracte un second, en 1898 amortissable sur 30 ans, de 80 763,00 F

¹⁴ À la fin du XVIII^e siècle les hygiénistes estimaient qu'une personne utilisait, pour l'ensemble de ses besoins, 15 à 20 litres d'eau par jour. Aujourd'hui, un Français utilise en moyenne 148 litres d'eau par jour. À ce chiffre, il faut ajouter les utilisations collectives : écoles, hôpitaux, lavage des rues, arrosage des espaces verts, utilisations dans le cadre du travail...



Première page du cahier des charges du service d'eau de Bressuire

Arch. Mun. Bressuire, 3 N 7

L'ingénieur des Ponts et chaussées de Niort chargé de superviser le projet juge cette ration un peu faible mais reconnaît que « Bressuire ne disposait d'aucune grande industrie, consommatrice d'eau ».

Malgré les incertitudes et aléas, la décision est prise en avril 1894 et la municipalité lance un concours public auprès d'entreprises spécialisées, pour la création d'un service d'eau par dérivation naturelle. L'été chaud et

prolongé de 1893 qui a asséché le Dolo a fini de convaincre les plus sceptiques au sein du conseil municipal.

Pourtant ce projet sera loin de faire l'unanimité dans le bocage, notamment dans les zones de captage.

UNE OPPOSITION RADICALE

Dès l'automne 1895, l'architecte-voyer de Bressuire, Ernest Dorotte¹⁵, s'emploie à contacter les différents propriétaires des champs où doivent se situer les captages, l'emplacement des réservoirs et le passage des conduites. Plusieurs familles sont concernées : les Blais¹⁶, Brillaud¹⁷, les frères Cesbron¹⁸, de Chastaignie¹⁹, Cogny, Giret-Rouger²⁰, de la Guérivière²¹, Lamoureux, de Rohan-Chabot²², Salliard,²³ pour les communes de

¹⁵ L'agent voyer Ernest Dorotte (Parthenay 1856 – Bressuire 1951) était chargé par la commune de superviser les travaux et les biens communaux.

¹⁶ Louis Blais (Courlay 1849 – Brétignolles 1929) époux de Joséphine Soulard.

¹⁷ Constant Brillaud (Briaud) (Cirières ? – Brétignolles 1901) marié à Marie Boissinot, est le propriétaire de la ferme de la Violette, commune de Brétignolles.

¹⁸ Paul Cesbron (1845-1921), ingénieur des mines, demeurant à Paris, est le fils d'Ernest et d'Ernestine Anna Segris. Il est, du côté paternel, le petit-fils d'Alix Blactot (Bressuire 1785 - 1867), épouse de Michel Cesbron. Paul Cesbron est également le grand père de l'écrivain Gilbert Cesbron (1913-1979).

Michel Ernest Cesbron (1839-1905), notaire à Poitiers frère du précédent, notaire, conseil municipal de Poitiers et conseiller général de la Vienne. Il épouse en 1868 Anaïs Caroline Barrion.

¹⁹ Paule Marie de Chateigner (Chasta(e)ignier) (1834 –Luçon 1901) fille d'Armand Adolphe et de Madeleine Virginie de Cacqueray de Valménier.

²⁰Victoire Rouger devenue veuve en 1893 de François Narcisse Giret, marchand de fer à Thouars. Le couple avait acquis de la famille Babault des Epesses, une propriété à la Faye vers 1890.

²¹ Les terres concernées proviennent de l'héritage de Marie Aimée Poulain de la Forestrie (1837 – Ligugé 1922) épouse de Marie Hilaire du Pin de la Guerivière (Lion d'Angers 1839 – Ligugé 1917).

²² Thibault de Rohan-Chabot (1838 – Paris 1913), propriétaire à la Forêt-Monpensier.

²³ Etienne Salliard (Civray1866 – Poitiers 1954) et son fils Jean-Joseph (Saint-Gaudent 1893 – La Forêt-sur-Sèvre 1969). Les terres concernées proviennent de

Bressuire, Saint-Porchaire, Brétignolles, Beaulieu, Breuil-Chaussée sur lesquelles seront exécutés les travaux. La Révolution française et les guerres de Vendée n'ont finalement pas bouleversé l'emprise foncière et la noblesse reste largement possessionnée localement.

L'achat des terrains porte sur une bande de 4 m de large sur toute la longueur du terrain acquis pour ouvrir les tranchées qui accueilleront les conduites en ciment et les puits de regards espacés de 100 m en 100 m ainsi que les tuyaux d'adduction enterrés. La mairie s'engage à ne laisser aucun dépôt de terre qui empêcherait les cultures une fois les travaux terminés. De leur côté, les propriétaires ont interdiction de planter des arbres dont les racines pourraient détériorer les canalisations. Lorsque le propriétaire n'est pas l'exploitant, il laisse à la mairie le soin de négocier les indemnités avec les fermiers, en cas de destruction de récoltes, de perte de jouissance pendant la durée des travaux ou de tous autres désagréments. Par exemple, le fermier de la Gatière de Breuil-Chaussée, Constant Noirault, reçoit en 1896 une indemnité de 12 F pour un agneau de 3 mois qui a trouvé le moyen de tomber dans un des puits creusés par les ouvriers, au Grand Pâtis.

Les mêmes conditions sont offertes à tous les propriétaires. Cependant, si certains acceptent facilement, d'autres se montrent plus réticents et protestataires, obligeant le maire, autorisé par le préfet, à utiliser la voie de l'expropriation. La création du service d'eau de Bressuire, considéré d'utilité publique par décret ministériel du 22 août 1896, permet d'y avoir recours.

Les Cesbron, Paul et Michel, au château de la Petite Gatière de Breuil-chaussée, « sont absolument opposés au projet, considérant comme très nuisible à leur propriété en tant que dépréciation à sa valeur ». Ce sont les mêmes arguments qui reviennent chez leurs fermiers : Louis Revereau²⁴, de

l'héritage de l'épouse d'Etienne Salliard : Lucie Bouthet du Rivault (1868-1894) originaire de La Forêt-sur-Sèvre.

²⁴ Louis Revereau (Nueil-les-Aubiers 1841 – Etusson 1899) époux d'Augustine Landre(t).

la Guillaumerie, Auguste Grolleau²⁵, de la Vionnerie, et Alexis Bureau²⁶, de Michelande, hostiles au projet, le « considérant nuisible à leur exploitation » ou comme le dénonce Auguste Monneau²⁷ propriétaire à Jouvence : « captant l'eau qui lui est indispensable ». Paule de Chateigner, Thibault de Rohan-Chabot, comme les Cesbron, ne se résoudront à vendre qu'après le jugement rendu en 1897 qui a prononcé l'expropriation.

Cette opposition reflète bien les dissensions politiques de l'époque, entre ville/campagne mais aussi entre le maire républicain de Bressuire et le parti conservateur représenté par les propriétaires fonciers du Bocage. Mais la crainte de manquer d'eau explique également leurs défiances. Aussi, le maire, pressé de voir l'achèvement des travaux, se montre-t-il conciliant et s'engage à recréer des mares-abreuvoirs dans les champs où les travaux viendraient à les faire disparaître. Un exemple nous est fourni par Frouin, mandataire de Rohan-Chabot, assisté de M. Cesbron qui fait faire le 17 septembre 1895, l'inventaire précis et minutieux des différents points d'eau dépendant de La Colle par la mairie²⁸. Lors de la vente finalisée en 1897, le propriétaire s'appuie sur cette visite pour émettre des réserves : « Même pendant les années sèches, les sources et abreuvoirs de cette ferme [la Colle] ont toujours fourni l'eau en quantité (...). Le manque d'eau nécessaire qui viendrait à se produire par la suite proviendrait du fait des travaux de la canalisation ».

En conséquence la municipalité prend l'engagement de fournir, aux frais de la ville, la quantité d'eau potable nécessaire à l'entretien du ménage et à l'alimentation des animaux. « Il est convenu que dans le cas où la source servant actuellement de lavoir pour la Colle situé dans le petit pré

²⁵ Auguste Grolleau (Montravers 1837 - ?) époux de Marie Haye (Haie).

²⁶ Alexis Bureau (Le Pin 1854 – Breuil-Chaussée 1921) époux d'Arnault Louise.

²⁷ Auguste Monneau (Montigny 1841 – Breuil-Chaussée 1921) époux de Sachot Eugénie.

²⁸ Près de l'entrée de la maison, dans la cour de la ferme, une fontaine permet l'alimentation des « besoins du ménage » et un abreuvoir de 8 m sur 6 m avec 50 cm d'eau sert à « l'entretien des animaux ». Dans un pré, une source alimente un lavoir et un abreuvoir de 8 m sur 6,50 m avec 0,65 m de hauteur d'eau. On relève une autre source dans le pâtis frais qui sert d'abreuvoir de 7,50 m sur 7 m avec 1,20 m de profondeur et sur le bord du chemin de la Colle à Michelande, un autre abreuvoir de 12 m sur 8,50 m avec 0,70 m d'eau.

(...) viendrait à être altérée par suite de la dite canalisation, la ville s'engage de fournir à la ferme et sans frais un service de lavage aussi propre et commode que celui existant actuellement. » Il obtient également la même chose pour la source du puits du Plessis-Prunard pourtant beaucoup plus éloigné des canalisations. Une démarche identique a été effectuée par Paul Cesbron qui bénéficie des mêmes avantages pour le puits et les abreuvoirs du Renhenri et pour les points d'eau dépendant de ses fermes : la Martaugère, la Barauderie(ière), la Vionnerie (ière), la Courpière et la Guillaumerie.



Point d'eau dans un pré du bocage

Par ces exemples, on mesure combien l'enjeu de l'eau était déjà d'actualité et la crainte d'en être privé par la Ville de Bressuire mal tolérée. Si la municipalité s'est montrée plutôt compréhensive avec les différents propriétaires, la réaction vis-à-vis de la commune de Breuil-Chaussée est plus radicale. En septembre 1895, le conseil municipal et son maire, Joseph Chauvière²⁹ s'opposent formellement au projet. Même si les élus ne se font pas d'illusion sur l'aboutissement de leur revendication, ils réclament quand même à la ville de Bressuire « une concession d'eau gratuite pour alimenter un lavoir public au cas où les travaux viendraient à se faire malgré l'opposition des propriétaires et des habitants [...] qui sont obligés d'aller à plus de trois kilomètres, laver leur linge ». A Bressuire, on balaye avec mépris l'argumentaire des Brogliens « estimant ne rien leur devoir », puisqu'ils reconnaissent eux-mêmes leur manque d'eau qui les oblige à s'éloigner du bourg pour faire leur lessive. Le conseil estime que leurs craintes sont « chimériques », « sans fondements », les eaux amenées à Bressuire suivent un versant opposé à celui de Breuil-Chaussée. Peu

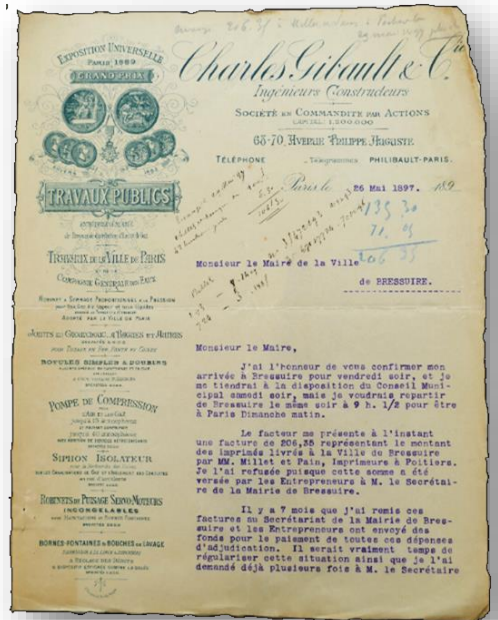
²⁹ Joseph Chauvière fut maire de Breuil-Chaussée de 1884 à 1909.

rancunier, le maire autorisera en 1899 - mais en avait-il le choix - le passage d'une canalisation d'eau de 2 700 m sous l'ancien chemin qui va de Châtillon-sur-Sèvre (Mauléon) à Bressuire, moyennant une indemnité de 620,80 F.

DES TRAVAUX COLOSSAUX

C'est l'entreprise parisienne de Charles Anatole Gibault³⁰, spécialiste des travaux hydrauliques, qui remporte l'appel d'offres lancé par la Ville et devient « l'architecte » du projet. Les propositions de cet ingénieur respectent les exigences financières et techniques de la commune (les quantités, le débit...), ainsi que le calendrier, puisque les travaux ne doivent pas excéder deux années, à partir du 1^{er} janvier 1895. Aucune partie de la ville ne doit être déshéritée et par prudence, le conseil municipal ne paiera le service d'eau qu'en janvier 1898, après une année d'expérimentation.

Dès l'été 1894, l'ingénieur Georges Brassaud, délégué par l'entreprise Gibault, est autorisé par un arrêté municipal ³¹ à prospecter chez les



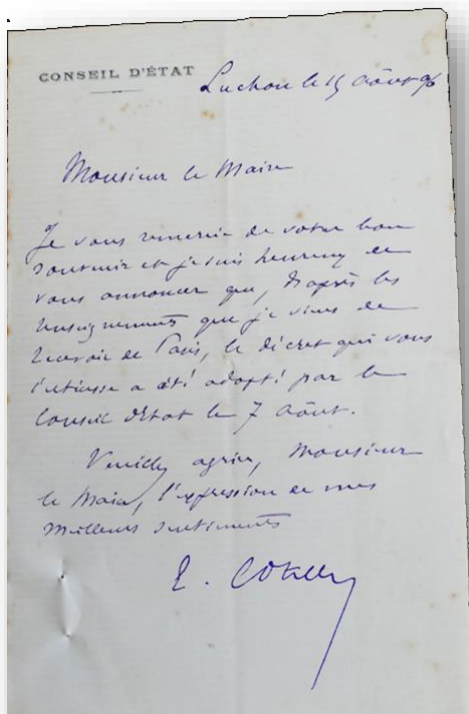
Courrier de Georges Brassaud au maire de Bressuire du 26 mai 1897.
Arch. Mun. Bressuire, 3 N 7

³⁰ Charles Anatole Gibault est né à Vierzon en 1844. Il sort, médaillé de l'école des Arts et métiers d'Angers, puis intègre la Société J.-F. Cail & Cie créée à Paris par Jean-François Cail (1804-1871). Ingénieur brillant, ayant fait ses preuves, Gibault fonde, en 1879, sa propre société de construction comme spécialiste des réseaux hydrauliques. Il est à l'origine des travaux d'installation d'eau et de gaz dans de nombreuses villes françaises. Esprit inventif, il fait faire de grands progrès industriels dans le secteur de la robinetterie.

³¹ Arch. Dép. Deux-Sèvres, 2 O 464, Eau établissement d'un réseau de distribution d'eau potable à Bressuire 1893-1940.

différents propriétaires concernés afin d'établir les relevés *in situ* du tracé pour les galeries, les jaugeages, les mesures de captages... pour l'adduction et la distribution de l'eau.

Présenté aux élus au début de l'année 1895, ce travail minutieux basé sur force plans, coupes et dessins semble les convaincre. Mais ce projet comme son financement doivent aussi obtenir l'aval de toute la hiérarchie des instances départementales puis nationales par l'intermédiaire du sous-préfet et du préfet de Niort ; une cascade administrative qui va prendre beaucoup du temps.



Lettre du 15 août 1896 adressée au maire de Bressuire lui annonçant la signature du décret d'approbation des travaux
Arch. mun. Bressuire

En mars 1896, le maire Bathilde Bernard sollicite le sous-préfet pour savoir où en est le projet de la ville de Bressuire ? La réponse le scandalise : « Je sais que le dossier après avoir été examiné par le conseil d'hygiène a été transmis aux affaires départementales d'où il a été envoyé le 8 janvier au ministre des Travaux Publics. Il a été ensuite remis à M. Levy, inspecteur des Ponts et Chaussées qui parait-il, a obtenu un congé d'un an³²... » Attendre la fin de son congé est inadmissible pour instruire le projet, tempête le maire, d'autant plus que les élections municipales approchant, il voudrait bien que les travaux soient adjugés avant. Le sous-préfet ne manque pas de relayer aux autorités supérieures³³ cet

empressement électoral mais il faudra encore attendre 6 mois pour obtenir l'approbation du projet par le Conseil d'Etat et son décret publié au Journal

³² *Idem.*

³³ *Idem.* Lettres du sous-préfet au Préfet, lettres des 11, 12 mars 1896.

officiel le 22 août 1896, ce qui n'a finalement pas nui à la réélection de Bernard en mai.

L'adjudication publique des travaux peut alors commencer, là encore selon une procédure bien établie et qui doit respecter un calendrier précis.

- Les travaux de captation des eaux souterraines et de galeries en ciment pour l'adduction sont attribués à Louis L'hermite, de Fontenay-Le-Comte, face à deux autres entreprises d'Angers et Tours.

- Le système des conduites en fonte, la robinetterie, fontainerie, appareillage spécialisé et terrassements sont adjugés à Charles Gibault de Paris, parmi les 11 candidats de la France entière : Limoges, Angers, Lyon, Grenoble, Bordeaux.

- Les deux réservoirs en maçonnerie pouvant emmagasiner 400 m³ chacun, sont confiés à Alphonse Bonneau (1845-1908), maçon de Saint-Porchaire qui remporte le marché face à 7 autres entreprises de Chatillon-sur-Sèvre, Bressuire, Tours, Angers, Poitiers, Fontenay-le-Comte.

Il est difficile d'imaginer aujourd'hui l'ampleur de ce chantier très spécialisé, orchestré par Georges Brassaud, qui lance tous les ouvrages simultanément. Des fiches complétées quotidiennement par les responsables permettent de saisir l'importance de la main d'œuvre nécessaire. Par exemple le réservoir de la place Labâte commencé au printemps 1897 a nécessité tout le long du mois août, une douzaine de maçons, et le 25 août, jusqu'à 156 terrassiers. On œuvrait entre 8 et 11 h par jour. Certaines périodes, on travaillait même de nuit, comme le 16 février 1898 pour l'ouverture de la tranchée de la Moinie, ce qui a nécessité 370 kg d'huile à brûler pour éclairer le chantier.

Brassaud est présent sur tous les fronts pour superviser les travaux, coordonner, anticiper chaque opération dans les moindres détails. Par exemple, il contrôle les matériaux de construction des réservoirs, extraits des carrières qui ont dû passer tout l'hiver 1896-97 à l'air avant d'être employés. Comme convenu avec les propriétaires, il veille à ce qu'aucun dépôt ne reste dans les champs, à ce que les déblais des galeries

MAIRIE DE BRESSUIRE
M. G. BRASSAUD
INGENIEUR EN CHEF DE PONTS
DIRECTION DES TRAVAUX

ALIMENTATION EN EAU DE SOURCE
PAR DERIVATION NATURELLE
OBSERVATIONS JOURNALIERES
SUR LES TRAVAUX EXECUTES

ANNEE 1897

15 août 1897

15 août 1897

15 août 1897

INNOVATION des OUVRAGES ou PARTIS d'OUVRAGES	MONTRE D'OUVRIERS				COURS de l'EAU à l'heure de l'observation	COURS de l'EAU à l'heure de l'observation	COURS de l'EAU à l'heure de l'observation	OBSERVATIONS
	PREMIER	DEUXIEME	TROISIEME	QUATRIEME				
1- RESERVOIRS								
1	0.12	0.14			0.12	0.14		Commencement
2	0.12	0.14			0.12	0.14		avec l'eau de
3	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
4	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
5	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
6	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
7	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
8	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
9	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
10	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
11	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
12	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
13	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
14	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
15	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
16	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
17	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
18	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
19	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
20	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
21	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
22	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
23	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
24	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
25	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
26	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
27	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
28	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
29	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en
30	0.12	0.14			0.12	0.14		la gare en

Exemple de fiche mensuelle de suivi des travaux
(août 1897)

Arch. Mun. Bressuire, 3 N 7

souterraines ou des tranchées soient transportés dans les anciennes carrières de la Moinie ou étaler le long des haies.

Il bouscule Alphonse Bonneau, chargée de la maçonnerie des réservoirs, dont la lenteur retarde le chantier et le menace d'une amende³⁴ pour activer les travaux et tenir les délais.

A l'été 1898 toutes les tranchées de captation et les canalisations sont opérationnelles même s'il reste à vérifier et réparer quelques fuites au niveau des jointures de certaines conduites, et en avril 1899, l'eau potable arrive chez les Bressuirais qui l'ont demandée, à la gare et dans divers locaux administratifs comme la sous-préfecture, le tribunal, la gendarmerie...

Le 14 octobre 1898, c'est encore Georges Brassaud qui tente de justifier devant les conseillers municipaux la demande particulière de l'entrepreneur L'hermite. A cause des roches très dures qu'il a rencontrées sur le terrain de Michelande, sur 1 034 m, il a été obligé d'utiliser plus

³⁴ 15F/jour de retard entre le 1^{er} et 15 octobre 1896 et 20F/jour de retard à partir du 16 octobre.

d'explosifs et d'y passer beaucoup plus de temps que prévu dans le devis, il sollicite donc une indemnité de 15 000 francs !

Henri Ardouin³⁵, élu maire depuis à peine un mois, s'étonne que les travaux d'étude comme les sondages n'aient pas permis de déceler ces rochers. Brassaud assure qu'il s'est rendu compte de la nature du terrain, mais il pensait qu'on pourrait faire sauter leur tête facilement ou les contourner et donc reconnaît qu'il n'a pas jugé utile de les représenter sur les plans. Il dédouane ainsi L'hermite qui, par méconnaissance, n'a pu réellement estimer les travaux. René Héry, deuxième adjoint, en charge du dossier propose alors de mettre aux voix l'indemnisation à verser. Le dépouillement des bulletins donne lieu à une énorme surprise, 7 voix pour et 9 contre le versement compensatoire ! Héry s'emporte, et comme il le fera plusieurs fois dans sa vie politique, donne sa démission, jugeant indigne de la Ville de Bressuire de refuser d'offrir à L'hermite une indemnisation justifiée. Le Conseil municipal proteste et lui demande de ne pas abandonner ses fonctions « qu'il remplit avec autant de zèle que d'intelligence et à la grande satisfaction de ses collègues³⁶ ». Héry tonne contre les opposants, s'entête, entraînant la démission de trois autres membres de la commission travaux : Auguste Armand Chabauty, Mary Joly et Théophile Meslin.

Finalement, on s'accorde sur une indemnisation de 10 000 francs pour dépenses supplémentaires d'extraction de roches, qui réconcilie tout le monde, sauf L'hermite qui, acculé à des problèmes financiers, ne peut qu'accepter la baisse de son indemnité, fort désappointé. Six mois plus tard, le 20 mai 1899, la Mairie « mauvais payeur », ne lui a toujours rien versé et L'hermite réclame le capital et des intérêts.

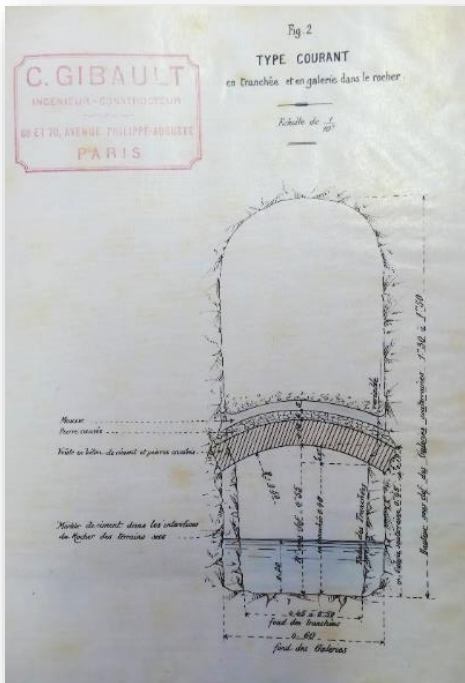
³⁵ Henri Ardouin (Ménigoute 1850 - Bressuire 1922) est élu maire en septembre 1898. Il démissionne de ses fonctions en mai 1901 « incompatibles avec son profond chagrin » causé par la maladie de son fils, Paul. Lui succède René Héry qui reste maire jusqu'en 1941.

³⁶ Délibération du conseil municipal du 14 octobre 1898, Arch. Mun. Bressuire.

LE RÉSEAU DU SERVICE D'EAU PAR DÉRIVATION NATURELLE

Le service d'eau qui entre en fonction en 1899 n'est pas alimenté par des sources mais capte les eaux de pluies qui tombent sur une étendue d'environ 200 ha. Ces précipitations qui s'écoulent le long des flancs des vallons s'infiltrent facilement dans un sol granitique et schisteux et sont recueillies par des tranchées d'absorptions remplies de sable (en vert sur le plan) suivant les courbes de niveaux puis par des galeries profondément enterrées entre 5 et 6 m, pour éviter l'introduction des eaux superficielles (en bleu sur le plan). Des puits espacés régulièrement permettent de visiter leur niveau d'eau.

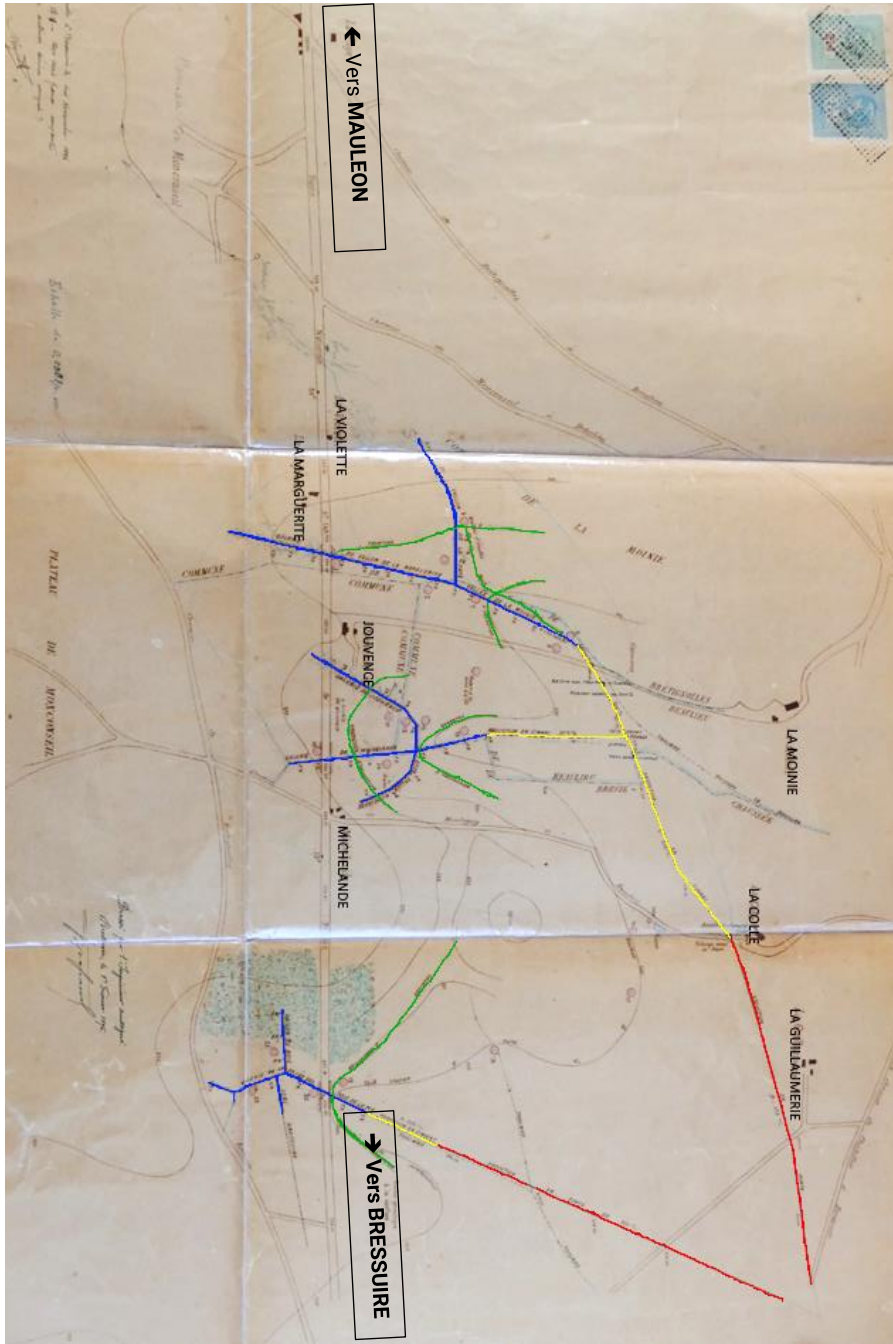
L'eau de ce réseau est ensuite canalisée par une conduite d'adduction en ciment (en jaune sur le plan) puis en fonte (en rouge sur le plan page suivante) qui l'amène par simple gravitation vers un réservoir près de la ferme de la Maison-Neuve des Brandes et ensuite vers un second réservoir de distribution établi au point culminant de la ville de Bressuire, la place Labâte.



Coupe d'une galerie souterraine
Arch. Mun. Bressuire, 3N 7.



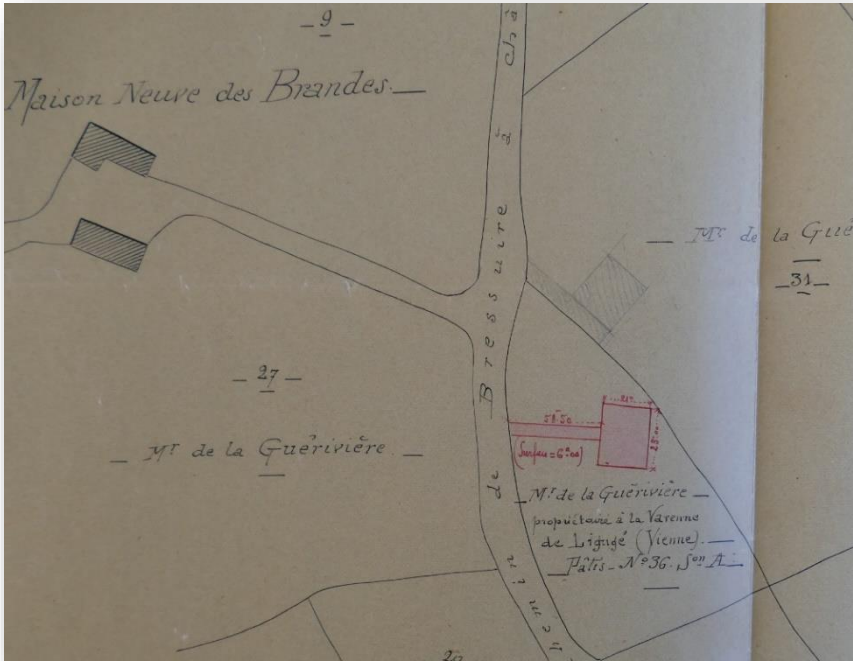
Puits-regard au-dessus d'une tranchée
Cliché de l'auteur



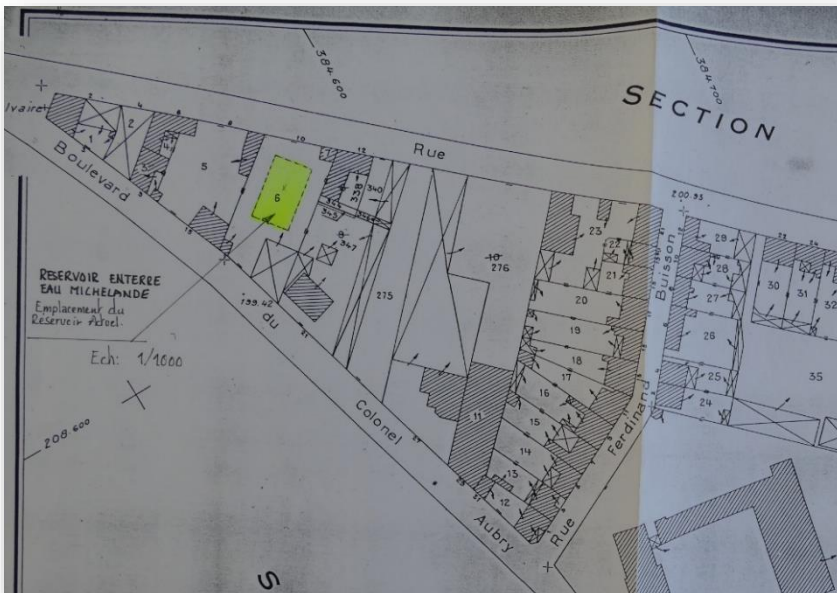
- Tranchées d'absorption
- Galerie de captage
- Adduction en ciment
- Adduction en fonte

Zone de captation avec emplacement des tranchées et des canalisations

Arch. Mun. Bressuire, 3N7.



Réservoir de la ferme des Brandes
Arch. Mun. Bressuire



Réservoir dit de la place Labate (aujourd'hui, 17 boulevard du Colonel-Aubry)
Arch. Mun. Bressuire

NÉCESSITÉ D'UNE EXTENSION DES CAPTAGES

Au printemps 1899, le service d'eau fonctionne mais il faut vite restreindre sa distribution. Les captations ne sont pas suffisantes pour satisfaire les 115 abonnés, d'autant plus que l'été 1899 est particulièrement sec et fait chuter le débit à seulement 30 litres par personne, moitié moins que les prévisions. Les demandes d'abonnement sont toujours plus nombreuses sans pouvoir être toutes satisfaites et la commune est obligée de surseoir à l'installation de canalisations dans de nouvelles rues.

En mars 1901, les conseillers municipaux débattent de l'utilité de rechercher de nouveaux captages. Par ailleurs, l'alimentation de la ville en eau potable coûte à la commune 20 000F par an et ne rapporte que 9 000 F. Elle craint en plus de perdre un de ses plus importants abonnés : la gare qui, pour pallier le manque d'alimentation, a remis en fonction sa prise d'eau directe dans le Dolo.

Sur la recommandation de Bathilde Bernard, René Héry devenu maire contacte en mai 1901 l'ingénieur Gustave Jouanne qui connaît bien le dossier pour avoir, avec son ami Louis Leygonie, alors décédé, opéré les premières prospections dans le bocage dès 1894.

Gustave Jouanne³⁷ est un industriel parisien prospère, reconnu pour ses travaux, spécialiste dans le captage et la distribution d'eau mais également pour l'installation d'usines à gaz. C'est un homme énergique qui mène rondement ses projets. Dès le mois de juillet 1901, il se rend sur place à Bressuire, étudie le terrain et propose une extension du captage existant à Millefeuille et Monconseil ainsi qu'à la Pie. Il fait venir l'entrepreneur parisien, Frédéric Boutain³⁸, avec qui il a l'habitude de travailler, afin

³⁷ Gustave Jouanne, originaire de Normandie (L'aigle 1835 – Paris 1905) et fils d'instituteur, représente cette bourgeoisie d'industrie du XIX^e siècle. Installé à Paris, il part en villégiature chaque été, de juin à octobre, avec sa famille à Fouras, ce qui le rapproche de Bressuire.

³⁸ Frédéric Michel Boutain, ingénieur civil des Arts et Manufactures (Bayan [44]1856 – Paris 1909).

d'exécuter les premiers sondages. Acheminé de la capitale, le matériel nécessaire et le personnel spécialisé arrivent à la mi-août, par le train.

Si le conseil municipal est convaincu par les premiers résultats prometteurs et vote au début de l'année 1902 un recours à un emprunt de 10 000 F pour les dépenses de l'étude, la préfecture tarde à rendre son avis. « Je serai désireux de savoir si vous pensez pouvoir être bientôt en mesure de reprendre la question des recherches d'eau que la Préfecture me paraît laisser dormir dans ses cartons depuis bien longtemps » s'alarme Jouanne, dans un courrier du 15 juin 1902. Le dossier avance néanmoins et en 1903, les premiers contacts pour l'achat des terrains peuvent être établis avec les propriétaires concernés, les Lamoureux de Thouars, Louis Blais et François Soulard de la Faye, François Hérault (Ayrault) à la Violette, Jacques Cogny à la Maison neuve de Bressuire, Edmond Baudry de Mouilleron-en-Pareds, Paul et Michel Cesbron de la Gatière et Thibault de Rohan-Chabot, de la Forêt-Montpensier. Pour ces deux dernières familles les tractations s'avèrent à nouveau difficiles et le recours à l'expropriation sera nécessaire, une fois le projet déclaré d'utilité publique le 24 décembre 1907.

Si le début du projet semble résolument mené, la lenteur administrative et des circonstances malheureuses dans les années qui suivent, vont le ralentir.

En avril 1903, Gustave Jouanne fait une mauvaise chute dans un escalier ce qui le tient éloigné de Bressuire quelques semaines. Il réussit à envoyer au maire « la copie de la première partie du mémoire descriptif³⁹ pour expliquer que le nouveau projet n'est que la continuation et le complément de celui fait en 1895 ». Comme il ne s'agit pas de capter de nouvelles sources d'eau, il espère éviter l'intervention du service d'hygiène pour des analyses bactériologiques, l'expertise d'un ingénieur géologue, ce qui différerait d'autant le projet.

Malheureusement, en septembre 1903, nouveau coup du sort, Jouanne a le malheur de perdre son fils de 24 ans, Gaston Adolphe, « après

³⁹ Ce mémoire a été imprimé en plusieurs copies à la machine à écrire, « en caractères imitant la typographie » et Jouanne rajoute dans sa lettre du 22 août 1903 : « Cela se fait à Paris à peu de frais ».

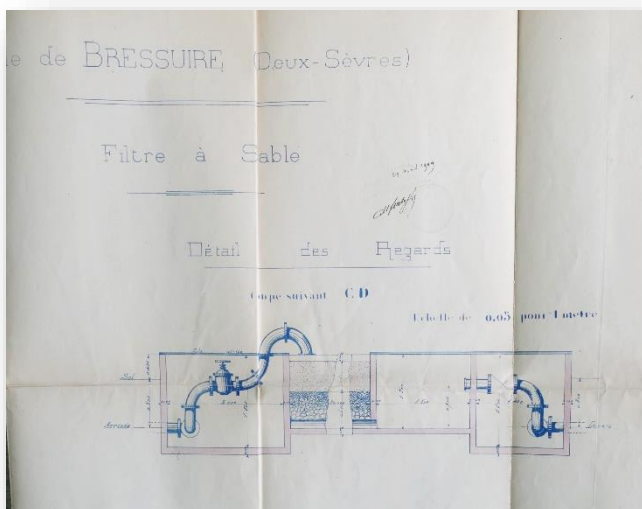
une courte maladie » ce qui retarde à nouveau la présentation complète du projet.

Celui-ci est finalement soumis au conseil municipal le 15 mars 1904 et approuvé à l'unanimité. Administrativement, il s'agit d'une première étape, il faut encore l'aval de la Préfecture puis de plusieurs services de l'Etat, comme la fois précédente, et à nouveau trouver le financement.

Or, alors qu'une « méchante bronchite » puis une rechute avait rendu Jouanne indisponible tout l'hiver, le maire de Bressuire reçoit le 17 février 1905, l'avis du décès de l'industriel, mort brusquement !

Et c'est sa veuve⁴⁰ qui, lui annonçant la triste nouvelle, lui signale qu'elle reprend les affaires en main : « je me suis assurée le concours d'un

ingénieur capable de mener à bonne fin les études et les travaux en cours d'exécution. » Il s'agit de l'ingénieur parisien, Gabriel Calmettes⁴¹, ancien élève de Centrale, spécialiste de la distribution de l'eau.



Filtre à sable
Arch. Mun. Bressuire

Dans le même temps le dossier, finalement transmis par le ministère au Conseil supérieur d'hygiène publique, demande de substituer au bassin de décantation projeté par

Jouanne, un autre procédé basé sur des filtres à sable plus à même de retenir les particules rocheuses nuisibles au bon fonctionnement des compteurs et les matières organiques. Héry rechigne, ce système vient alourdir le devis, mais Calmettes est clair : « le comité d'hygiène

⁴⁰ La veuve Jouanne, Marie Moulinard (Saint-Pourçain 1846 – Paris 1927) était la fille de l'entrepreneur François Moulinard, constructeur d'usine à gaz.

⁴¹ Gabriel Calmettes, ingénieur des arts et manufactures, (Paris 1857 – Paris 1939).

n'approuvera le projet [déjà bloqué au ministère depuis 4 mois] que s'il existe deux filtres à sable... »

Ce n'est qu'en 1909 que le projet devient réalité et encore une fois, René Héry se plaint auprès du préfet. Cette fois, il éprouve des difficultés à trouver des entreprises spécialisées pour exécuter les travaux. L'édile bressuirais n'hésite pas à décocher une flèche contre la bureaucratie en expliquant que trouver en 1909 des entrepreneurs aux conditions fixées en 1903 « avec la crue des prix » relève d'une gageure, « ces 6 années ayant été absorbée par la longueur des formalités administratives » ! Finalement la Ville signe un marché pour l'exécution du projet avec l'entreprise parisienne spécialisée Vaissaire et Pardoux⁴² et avec la veuve Gibault dont le mari avait œuvré lors de l'installation du premier réseau.



Puits-regards de contrôle des niveaux
Cliché de l'auteur

En 1910, ils commencent par l'installation des fameux filtres, à 650 m du réservoir des Brandes. Quant aux tuyaux en ciment employés pour les drains collecteurs à raccorder sur le premier système, ils sont en partie fabriqués localement, par l'entreprise Chabauty-Tapon⁴³.

Sous la surveillance de l'ingénieur Roy, sont ainsi raccordées 2 km de nouvelles canalisations creusées dans le vallon de la Pie près de la Gatière, de Jouvence jusqu'au vallon de Montconseil. On rajoute des margelles au-dessus des anciens puits regards⁴⁴ comme des nouveaux, le long du tracé avec une échelle fixe qui permet d'y descendre.

⁴² Les cimentiers, Marc Vaissaire fils et Edmond Pardoux se sont associés pour former une entreprise de travaux publics spécialisée en béton armé.

⁴³ René-Ernest Chabauty-Tapon, conseiller municipal.

https://www.actuacity.com/bressuire_79300/monuments/usine-de-chaux-et-tuilerie-briqueterie-chabauty-tapon-puis-usine-textile-usine-de-baches-actuellement-maison_180028

⁴⁴ Les anciens puits regards avaient été enterrés sous 20 cm de terres et il fallait les retrouver à la pioche.

Au bois de la Pie, sur le premier réseau de captation, un défaut technique d'installation est corrigé par l'installation d'une dérivation qui améliore la vitesse et le volume de l'eau dans les tuyaux. Enfin, il faut étendre les canalisations à la gare pour alimenter le dépôt, et en ville pour satisfaire les nouvelles demandes d'abonnements, installer de nouvelles bornes fontaines⁴⁵ et d'incendie.

Comme pour le premier réseau, c'est un chantier colossal. Ce sont les entreprises qui recrutent sur place des journaliers pour effectuer les travaux, mais la nécessité d'ouvriers spécialisés, les oblige à faire venir de la main-d'œuvre de la capitale : « les compagnons de Paris ». Pour compenser leurs frais de déplacement et l'éloignement du domicile, ils reçoivent des salaires majorés de 17 % par rapport aux locaux. Le travail de nuit est majoré 50 % de plus qu'une heure de jour.

Exemples de salaires versés sur le chantier

Métiers	Salaire horaire (1898)	Salaire horaire (1910)
Manœuvres	30 centimes	50 centimes
Terrassiers	35 centimes	55 centimes
Piocheurs	35 centimes	60 centimes
Maçons	40 centimes	60 centimes
Cimentiers	50 centimes	70 centimes
Tailleurs de pierre	50 centimes	70 centimes
Serruriers, ajusteurs, forgeron	50 centimes	70 centimes
Un cheval attelé à un tombereau	80 centimes	80 centimes
Vers 1900 à Paris :		
Prix d'un kilo de pain	40 centimes	
Prix d'un kilo de beurre.....	3.05 francs	
Prix d'un litre de vin rouge.....	53 centimes	

⁴⁵ Les habitants de la rue de Juillot « une des rues les plus peuplées composée en grande partie de logements ouvriers, lesquels ne disposent d'aucune eau potable » réclament l'installation d'une borne fontaine, celle « de la route de Poitiers est loin pour les ménages du haut de la rue ». Cette eau permettrait également de nettoyer le marché aux porcs qui s'y tenait tous les 15 jours. Arch. Mun. Bressuire, 3 N 34.

Le chantier d'extension et de modification du réseau se termine en mars 1914, pour les derniers travaux, 13 ans après les premiers contacts avec Gustave Jouanne. Il a entraîné une sensible augmentation de la quantité d'eau captée mais beaucoup moins qu'espéré. Le premier projet avait prévu des galeries aux endroits les plus aptes à recueillir le maximum d'eau, le deuxième projet a cherché à capter l'eau d'autres terrains mais qui ont gêné les premiers captages. Par ailleurs, certaines conduites ont été obstruées par du sable malgré les curages réguliers et une partie de galerie s'est éboulée, qu'il a fallu reconstruire en 1923.

Au début des années 1930, le débit n'est que de 80 litres par personne ce qui s'avère insuffisant, les services techniques estimant les besoins de la population à 120 litres. Pour permettre aux réservoirs le temps d'emmagasiner suffisamment d'eau, ils sont contraints de fermer le service d'eau à partir de 18 h chaque soir et, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, Bressuire est encore et toujours à la recherche de nouvelles sources d'eau.

CONCLUSION

L'élaboration d'un service d'eau potable à partir des eaux souterraines au nord-ouest de la ville a été indéniablement un élément de confort apporté aux habitants, mais le projet initié en 1894 avec son extension en 1901, comme toutes les grandes entreprises, a mis beaucoup de temps à se réaliser. Longue et complexe, l'étude technique comme son financement ont fait l'objet de nombreux échanges entre les administrations locales, préfectorales et ministérielles. « Ce mille feuilles » bureaucratique comme les contraintes budgétaires ont beaucoup freiné les ambitions de la municipalité et les résultats espérés n'ont pas été à la hauteur des ambitions des ingénieurs comme des élus. Les Bressuirais ainsi que le chemin de fer de l'Etat, un des plus gros consommateurs d'eau de la ville et qui a joué un rôle actif par ses exigences, ont continué à souffrir de disette d'eau potable jusqu'au milieu du XX^e siècle.

En novembre 1945, le journal « le Courrier de l'Ouest » publiait un article évoquant le problème récurrent de l'approvisionnement en eau de la ville : « Depuis 5 mois nous n'avons de l'eau que de 8h du matin au début de l'après-midi ». Le débit ne répond plus aux besoins de la population⁴⁶. L'adjoint, M. Esterel, se veut rassurant, la responsabilité incombe aux « queues de renard », ce système racinaire de la végétation du Bocage qui obstrue les canalisations. De grands travaux de nettoyage et le remplacement des canalisations en ciment par de la fonte sont entrepris.

Il faudra attendre les années 1950 pour voir tous les problèmes d'adduction d'eau résolus à Bressuire. En 1956, un syndicat chargé de la distribution de l'eau potable dans le nord Deux-Sèvres, regroupant 67 communes dont Bressuire, est créé : le SVL (Syndicat du Val de Loire). Aujourd'hui, l'eau potable de la ville provient de trois sources d'approvisionnement : les captages de Ligaine à Taizé (79), pour 13% ; du lit inférieur de la Loire près de Montjean-sur-Loire, pour 20% et du barrage du Cesbron (79) pour 67%.

⁴⁶ Les captages ne fournissent qu'environ 500 m³ par jour alors que la consommation est estimée à 2000 m³ en été et 1000 m³ en hiver.